



SAINTE-CROIX

Vélos abandonnés

Conformément aux dispositions légales en la matière, la Municipalité de Sainte-Croix somme les personnes propriétaires de vélos suivants:

Type	Marque	Couleur	N° de cadre
VTT	AB MTB TWIN	Gris	000850145506
VTT	DYNAMIC	Violet	Y/A2Q24401
VTT	MONSTER	Vert	JB082601520
VTT	PULSE	Noir	EN14764CTB
VTT	CROSSWAVE	Bleu	66D043MO
VTT	CULT PONTRESINA	Bleu, gris	TJ62161812
Vélo de route	SHIMANO	BLEU	DXC1K13R
VTT	AUTHENTIC	Argenté orange	B1B201739
VTT	Pas de marque	Gris	S7HA1271
Vélo de route	DECH STRONG	Blanc	IS6320

de se faire connaître en téléphonant à la police administrative de Sainte-Croix, rue Neuve 10, au 024 455 41 41, afin de retirer, dans les 30 jours qui suivront la date de cette parution, leurs vélos trouvés.

Passé ce délai, ces véhicules seront vendus ou détruits, selon leur état, ceci conformément aux dispositions de la loi du 26 mai 1986, article 26a, modifiant celle du 25 novembre 1974 sur la circulation routière (LVCR).

La Municipalité